

CE N'ÉTAIT PAS PRÉVU

# Cergy : le deuxième port tombe à l'eau

À l'approche des municipales, « le Parisien » se penche sur cinq villes à enjeux. Cette semaine, retour sur un couac du mandat en cours. Aujourd'hui, le projet de Port Cergy II, abandonné devant la contestation.



Cergy, le 12 décembre. Le port borde les quais de la Tourelle et de la Capitainerie dans le quartier du Village. LP/JULIE MÉNARD

PAR JULIE MÉNARD

« **J'ÉTAIS CONTRE** le projet Port Cergy II. Le maire voulait faire construire sur les terres en culture mais à l'heure du réchauffement climatique, il faut arrêter de tout bétonner. » Evelyne fait partie des habitants de Cergy qui se sont fermement opposés à la construction d'un deuxième port de plaisance dans la commune. Une idée évoquée en réunion publique en octobre 2018 et qui a suscité l'indignation de centaines de riverains, jusqu'à pousser le maire à écarter définitivement cette possibilité.

## « Certains bateaux sont de vraies poubelles »

Inauguré en 1990, le port qui borde actuellement les quais de la Tourelle et de la Capitainerie dans le quartier du Village peut accueillir jusqu'à 60 bateaux. Économiquement, il est à l'équilibre. Mais son exploitation ne dégage qu'une toute petite marge de 1 % de bénéfices. En 2003, une zone de projet est tracée sur les plans de la ville en bordure du boulevard de l'Hautil et jusqu'à la rue de la Pérouse. Ce secteur est également repris sur le plan local d'urbanisme (PLU) de 2015. Il comprend notamment des habitations le long de l'allée des Plantes, ce qui prédit

d'éventuelles expropriations. Si aucun projet n'a été voté en conseil municipal pour Port Cergy II, les habitants montent au créneau. « Arrêtez de nous dire qu'il n'y a pas de projet, nous ne sommes pas dupes », avait par exemple lancé un homme lors de cette fameuse réunion houleuse d'octobre 2018. Devant tant de réticences, la décision est prise d'organiser une seconde réunion sur le sujet afin de concerter tout le monde. Elle a lieu en mai 2019 et permet de dresser la liste des arguments de chacun.

« Je n'étais pas pour la création d'un deuxième port car celui qui existe déjà est très mal entretenu, avance Annie dont l'appartement donne sur les navires. Certains bateaux sont de vraies poubelles et les petits espaces verts tout autour sont complètement abandonnés. »

## Les agriculteurs opposés au projet

Daniel, lui, évoque les problèmes de stationnement et de circulation dans les rues du Village. « Si on densifie encore les constructions ça va être de pire en pire, s'inquiète le retraité de 68 ans. Déjà qu'on a du mal à se garer. Il nous faut plus de parkings pour les voitures, pas pour les bateaux ! »

Parmi ceux qui se sont fermement opposés à Port Cer-

**60**

## BATEAUX PEUVENT ACTUELLEMENT ÊTRE ACCUEILLIS À PORT CERGY, INAUGURÉ EN 1990

gy II, il y a aussi les agriculteurs de la plaine maraîchère. La majeure partie de celle-ci est protégée car intégrée à la ceinture verte de Cergy-Pontoise, ce qui n'est pas le cas des quelque 8 ha situés entre les ponts de l'Hautil et de Neuville. « On a toujours été contre l'emprise des terres agricoles pour de l'urbanisation », lance Vincent Duval, le responsable de la Rivoise.

Et sa femme Isabelle de pointer le paradoxe. « On est sollicité tous les jours par des collectivités qui aimeraient plus de circuits courts et de bio dans les cantines alors qu'on a déjà du mal à fournir nos marchés et magasins, explique l'agricultrice. Aujourd'hui, on a déjà grignoté trop de terres et on s'en rend compte. Alors pourquoi continuer de vouloir les réduire ? »

« Au début, le maire ne nous a pas vraiment entendus, poursuit Vincent Duval. Mais quand la contestation est montée en puissance, il a fini par changer d'avis. » Evelyne

salue la prise de position de l'élu : « Le maire a écouté les gens et leurs revendications car il a fini par abandonner ».

## Des craintes demeurent sur l'avenir de ces terres

De cette opposition est également née l'association Défendre la vie des bords d'Oise. Elle, comme beaucoup de riverains interrogés, est favorable à l'aménagement des berges pour la promenade, à la sanctuarisation des terres maraîchères et au maintien de l'habitat pavillonnaire résidentiel.

Des pistes qui devraient être explorées cet été lors des Ateliers de Cergy réunissant des étudiants du monde entier pour plancher sur la question de l'aménagement des rives de l'Oise jusqu'à Neuville. Pourtant, alors que le maire jure avoir définitivement abandonné Port Cergy II, des inquiétudes subsistent. « La zone d'aménagement différé demeure (NDLR : dans le PLU), conclut l'association Défendre la vie des bords d'Oise. Pour quoi faire ? »

## LES ÉLUS ET CANDIDATS RÉPONDENT

### « Une victoire de la démocratie participative »

Loin de voir la contestation contre Port Cergy II comme un échec, le maire (PS) Jean-Paul Jeandon y voit au contraire « une victoire de la démocratie participative ». « Lors de la première réunion, il y avait une réelle opposition, se souvient-il. Il a fallu avoir beaucoup d'écoute pour comprendre les attentes des habitants. C'est pour ça qu'on a fait une seconde réunion. » L'élu martèle qu'il n'y a jamais eu de projet à proprement parler pour un port de plaisance supplémentaire. « Les études hydrauliques et financières n'avaient pas été faites, assure-t-il. J'ai simplement engagé la conversation sur cette possibilité. » Les événements l'ont donc contraint à changer son fusil d'épaulé. Le projet ne sera pas en faveur d'investisseurs économiques, mais à la charge financière des collectivités. Reste à savoir quoi. « Pourquoi pas mettre en place des écoberges qui intègrent la plaine agricole, évoque le maire. La question, c'est : comment retourner progressivement la ville vers l'Oise ? » Quant au fait que la zone reste indiquée sur le plan local d'urbanisme, « elle permet le droit de préemption, pas d'expropriation, assure Jean-Paul Jeandon. Je veux à tout prix éviter la spéculation financière dans cette zone, ce qui pourrait arriver si on bascule une partie en urbanisme. Je préfère laisser en l'état pour l'instant et voir comment on peut monter un projet qui plaise à tout le monde. » Du côté des candidats à la mairie de Cergy qui sont membres du conseil municipal depuis 2014, « c'est caractéristique de la façon dont il ne faut pas procéder, tacle Armand Payet (DVD). Quand on a l'idéologie qu'il faut nécessairement densifier partout, on en oublie qu'il y a des habitants qui ont leur mot à dire. » Lui souhaite renforcer la zone de maraîchage pédagogique. Cécile Escobar (DVG), elle, juge la séquence sur Port Cergy II « surréaliste ». « Il n'y avait même pas de projet. Réunir les gens autour de rien, c'est quand même compliqué ! Le maire est allé au-devant des habitants sans prévenir les élus, ce qui a fait débat en interne. » Si elle est élue maire, elle prévoit d'améliorer le stationnement autour du port actuel, « sans projet de deuxième port, ni de densification de l'habitat », promet-elle.



Cergy. La zone de projet de deuxième port était tracée sur une terre maraîchère le long du boulevard de l'Hautil.

**Demain**  
EAUBONNE